

N° de client :        (si vous êtes déjà client)

Données de facturation :  privé  public

Société :

Adresse :

Code postal :    Localité :

Tél. :  Fax :

N° d'entreprise (TVA) :  -

Responsable de la commande :

Fonction :

E-mail :

@

**Commande destinée au département :**

Ressources Humaines  Sales & Marketing

Code promo **\*\*\*\*** :

Code groupe :

Commission Paritaire :

Fédération :

N° Affiliation Fédération :

A livrer le :

A l'attention de :

Tél. :

Adresse de livraison (si différente) :

Si vous avez faxé votre bon de commande, merci de nous en confirmer la date :

/  /

**Composition d'enveloppes**

Nombre de chèques par enveloppe

Nombre d'enveloppes* (A)	50 €	25 €	20 €	Autre**	Montant par enveloppe (B)	Montant total (A) x (B)

\* 1 enveloppe = 1 bénéficiaire

\*\* Les valeurs faciales les plus courantes sont : 50 €, 25 €, 20 €, 15 €, 10 € et 5 €. Pour toute autre valeur, veuillez nous consulter au 02/678 29 11.

\*\*\* Pour connaître votre taux de prestation, contactez notre service commercial au 02/678 28 11 ou au 04/222 12 01.

\*\*\*\* Si vous bénéficiez d'un Code promo, veuillez l'inscrire. Dans tous les cas, veuillez à bien compléter les autres informations dans le cadre.

Je vous fais parvenir également un fichier Excel pour commande personnalisée.

**Pas de composition d'enveloppes**

Nombre de chèques	Valeur/chèque	Montant total

Total valeur faciale	=	<input type="text"/>
Prestation de services (1)***	..... % =	<input type="text"/>
Frais administratifs 27,5 € (2)	=	<input type="text"/>
TVA sur (1) et (2)	21 % =	<input type="text"/>
<b>TOTAL</b>	=	<input type="text"/>

Votre facture sera établie sur base des données mentionnées ci-dessus, sans aucune modification ultérieure possible. Les conditions générales reprise au verso de la présente et/ou téléchargeable sur notre site www.edenred.be - que le client est invité à lire attentivement - sont déterminantes de l'acceptation de la commande. Elles sont applicables à tous les produits et/ou services fournis et/ou exécutés par AWARD SERVICES, sauf stipulation écrite contraire. Elles priment sur les conditions générales du client auxquelles celui-ci déclare expressément renoncer.

Mention souhaitée sur la facture :

**PAIEMENT**

Aucun Ticket Compliments® ne pourra être délivré sans que le paiement correspondant ne nous soit parvenu.

REMARQUES :

Fait à

le

Signature :

**Cachet de l'entreprise**

Uniquement si vous renvoyez le document par fax ou par poste

# CONDITIONS GENERALES

## ARTICLE 1

Le Bon de Commande souscrit par le CLIENT l'engage définitivement, AWARD SERVICES n'étant tenue que moyennant l'acceptation par elle de celui-ci.

Les chèques-cadeaux sont émis par AWARD SERVICES sous la marque Ticket Compliments®.

## ARTICLE 2

Le paiement du prix des Ticket Compliments®, des prestations de services, des frais administratifs et de la TVA applicable doit être effectué à l'époque mentionnée aux conditions particulières reprises au bon de commande et, à défaut, dans tous les cas, au plus tard lors de la livraison.

La facturation est réalisée au choix d'AWARD SERVICES soit, sous la forme électronique, soit sous format papier.

Si le CLIENT souhaite que la facturation s'effectue sous format papier, il devra en faire la demande écrite à AWARD SERVICES.

Les factures électroniques sont mises à la disposition du CLIENT, à la livraison des titres, sur la plate-forme internet désignée par AWARD SERVICES.

AWARD SERVICES garantit l'authenticité de l'origine des factures émises sous la forme électronique, l'intégrité de leur contenu et leur lisibilité.

La force probante de ces factures électroniques est expressément acceptée par le CLIENT.

## ARTICLE 3

Le transfert de propriété des Ticket Compliments® est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix.

Dès lors, le CLIENT s'engage formellement et irrévocablement à ne pas faire usage des Ticket Compliments® livrés, à ne pas en disposer, à ne pas les distribuer et à ne pas les mettre en circulation aussi longtemps que la totalité du prix n'aura pas été complètement et irrévocablement payé.

En cas de retard de paiement, pour quelque cause que ce soit, le CLIENT s'engage à restituer les Ticket Compliments® à première et simple demande d'AWARD SERVICES que le CLIENT autorise, dès à présent et pour lors, à reprendre de plein droit et sans mise en demeure.

Sans préjudice aux dispositions qui précèdent, tout retard de paiement entraînera, de plein droit et sans mise en demeure, la déduction d'intérêts de retard, calculés au taux prévu par l'article 5 al. 2 de la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, majorés de 2%, et la déduction, à titre de dommages et intérêts pour frais administratifs, d'une somme équivalente à 15% du montant en principal impayé avec un minimum de 100 EUR. Tout retard de paiement autorise en outre AWARD SERVICES de plein droit et sans mise en demeure à suspendre toute livraison de Ticket Compliments®, à exiger le paiement immédiat et sans escompte de toute somme, même non exigible et à invoquer la résolution de plein droit de la présente convention.

## ARTICLE 4

Les Ticket Compliments® sont livrés au CLIENT, à son siège social ou à tout autre endroit situé en Belgique et convenu entre parties dans les 5 jours ouvrables (samedi non compris) de la réception du paiement.

## ARTICLE 5

Tout litige relatif à la conclusion, l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, soumise au droit belge, relève de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, le Juge de paix compétent étant celui du 1<sup>er</sup> canton.